



RAPPORT

SERVICE

DECHETS

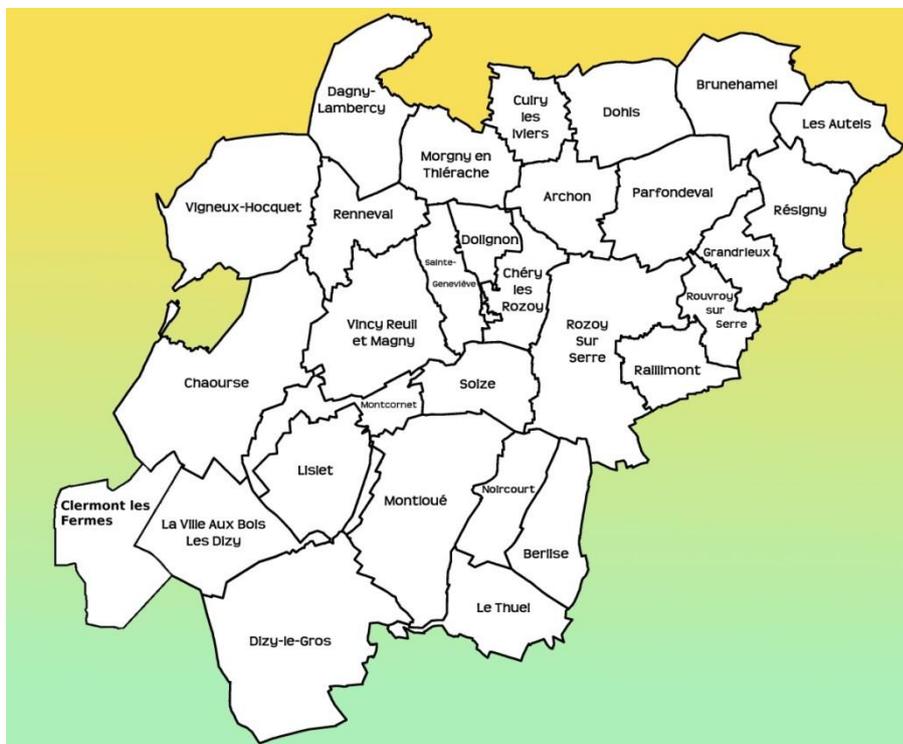
2017

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	2
1. La collecte.....	3
a. Collecte en Apport Volontaire.....	3
Le verre.....	3
Le textile.....	3
b. Collecte en porte à porte.....	5
c. Tonnages collectés.....	5
2. Déchetteries.....	9
Descriptif.....	9
Tonnages de déchetteries.....	11
Production de DMA.....	14
Taux de valorisation.....	14
3. Prévention.....	14
Création d'une page Facebook.....	15
Communication ciblée sur les textiles.....	15
Cycle de sensibilisation en temps périscolaire.....	15
Diffusion d'un film.....	16
Achat et prêt de gobelets réutilisables.....	16
Diffusion d'un guide sur la réduction des déchets dans les manifestations.....	16
Stand de sensibilisation sur le Marathon La Fortifiée.....	16
Stand de sensibilisation sur la foire de Montcornet.....	17
Distribution de gourdes lors de randonnées.....	17
Achat de carafes d'eau.....	18
Promotion des sacs réutilisables.....	18
Diffusion d'un livret sur le gaspillage du pain.....	18
Déploiement des « gourmet bag ».....	18
Travail avec l'école et cantine de Brunehamel dans le cadre du programme éco-école.....	19
Relais zéro phyto : rés'eau des jardins s'emmêlent.....	19
4. Coûts.....	20
Table des illustrations.....	25

INTRODUCTION

La communauté de communes des Portes de la Thiérache (CCPT) est un territoire de 30 communes et 7246 habitants.



Carte du territoire de la CCPT

Les missions du service Déchets sont :

- La collecte et le traitement des déchets collectés en porte à porte et en apport volontaire
- La gestion des déchetteries
- La sensibilisation dans un but de réduction des déchets

En 2017, le service Déchets est composé de la façon suivante



Organigramme du Service Déchets

1. LA COLLECTE

Sur l'ensemble du territoire, la collecte est composée d'une collecte en apport volontaire (AV) pour le verre et les textiles et d'une collecte en porte à porte (PAP) pour les ordures ménagères, le verre et les recyclables.

a. Collecte en Apport Volontaire

Le verre

21 bornes d'apport volontaire sont réparties sur le territoire.

Ces bornes sont collectées par l'entreprise MINERIS depuis le 1/12/2017.



15,48 tonnes de verre collectés en AV

Le textile



→ 27,4 tonnes collectées par l'entreprise d'insertion Le Relais sur l'ensemble des bornes du territoire

→ 192kg collectés sur un weekend end lors de la collecte de Parfondeval en avril 2017

Points de collecte	Quantité collectée (Kg)
BRUNEHAMEL - Georgler	1527
Nombre de passages	31
Sous-total BRUNEHAMEL	1527
CHAOURSE - Pont	1315
Nombre de passages	28
Sous-total CHAOURSE	1315
DIZY LE GROS - Eglise	2217
Nombre de passages	53
Sous-total DIZY-LE-GROS	2217
LE THUEL (collecte exceptionnelle)	143
Sous-total LE THUEL	143
MONTCORNET - Déchetterie	9307
Nombre de passages	101
MONTCORNET - Gare	2081
Nombre de passages	52
Sous-total MONTCORNET	11388
PARFONDEVAL - Collecte événementielle	192
Sous-total PARFONDEVAL	192
ROZOY SUR SERRE - Déchetterie	5038
Nombre de passages	52
ROZOY SUR SERRE - Intermarché	5564
Nombre de passages	101
Sous-total ROZOY-SUR-SERRE	10602
TOTAL	27383
Total en Kg/hab	3,78

Textiles collectés par point de collecte

b. Collecte en porte à porte

Le camion de collecte passe une fois par semaine dans chaque commune et collecte simultanément :

- Le verre
- Les emballages
- Les ordures ménagères

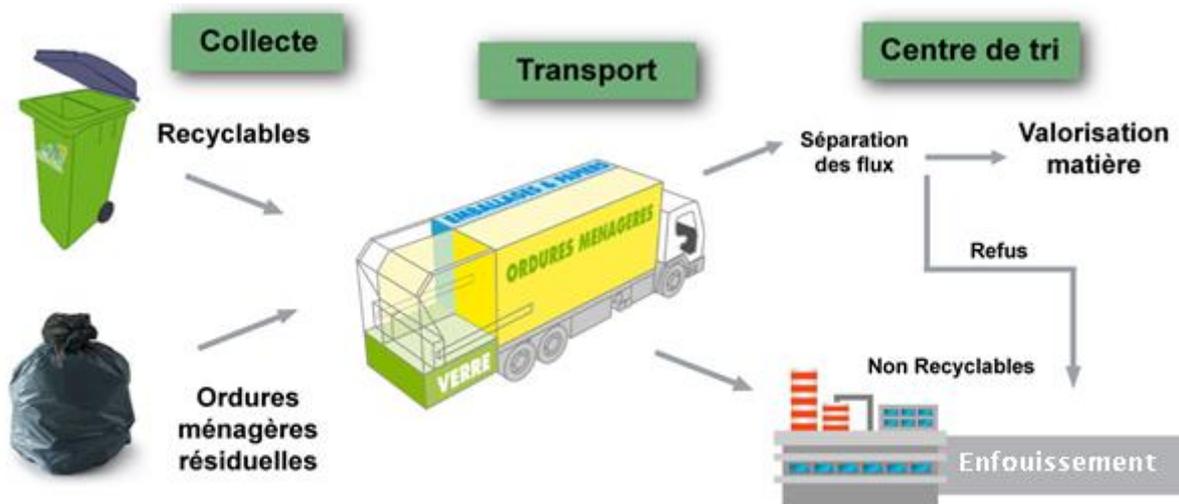


Schéma représentant le système de collecte et traitement de la CCPT

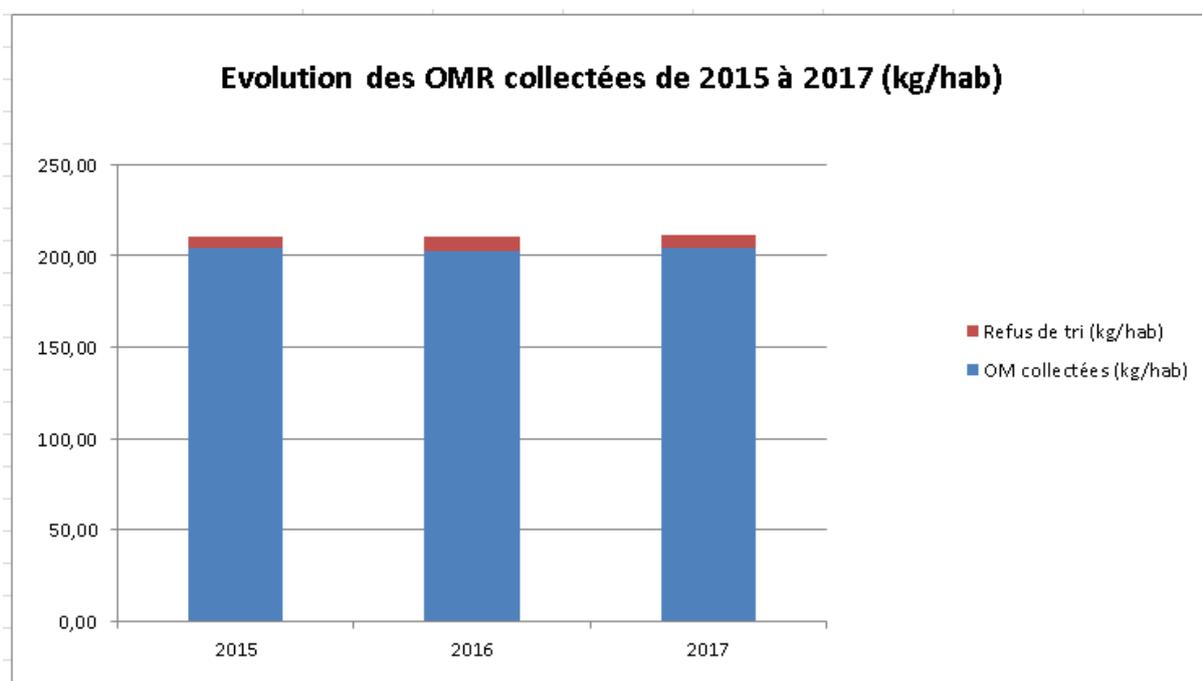
Cette collecte est efficace, elle permet de capter un gisement de verre important et de n'effectuer qu'un seul passage ce qui permet de réduire les coûts de transport. Cependant, la collecte en sac n'est pas conforme aux recommandations du CNAMTS et pose des problèmes d'hygiène et de sécurité. Aussi pour le prochain marché de collecte il est conseillé de demander la mise à disposition de bacs pour les ordures ménagères par le prestataire. Lors du passage à l'extension des consignes de tri, se posera la question de la taille des bacs, les bacs étant bi-compartimenté cela réduit le volume disponible pour les emballages. Avec le passage aux extensions de consignes de tri, le volume à mettre dans ce compartiment va augmenter, il faudra donc mener une réflexion en commission déchets sur l'évolution des bacs de collecte.

c. Tonnages collectés

En 2017, 1532.12 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMR) ont été collectées sur le territoire soit 211,44 kg/hab.

Année	2015		2016		2017	
Population	7380		7317		7246	
	Tonnes	Kg/hab	Tonnes	Kg/hab	Tonnes	Kg/hab
Om collectées	1509,97	204,60	1480,54	202,34	1482,18	204,55
Refus de tri	43,7	5,92	58,55	8,00	49,94	6,89
Total OMR	1553,67	210,52	1539,09	210,34	1532,12	211,44

Tableau des OMR collectés de 2015 à 2017



Graphique représentant l'évolution des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles = OM collectées + refus de tri) collectées de 2015 à 2017

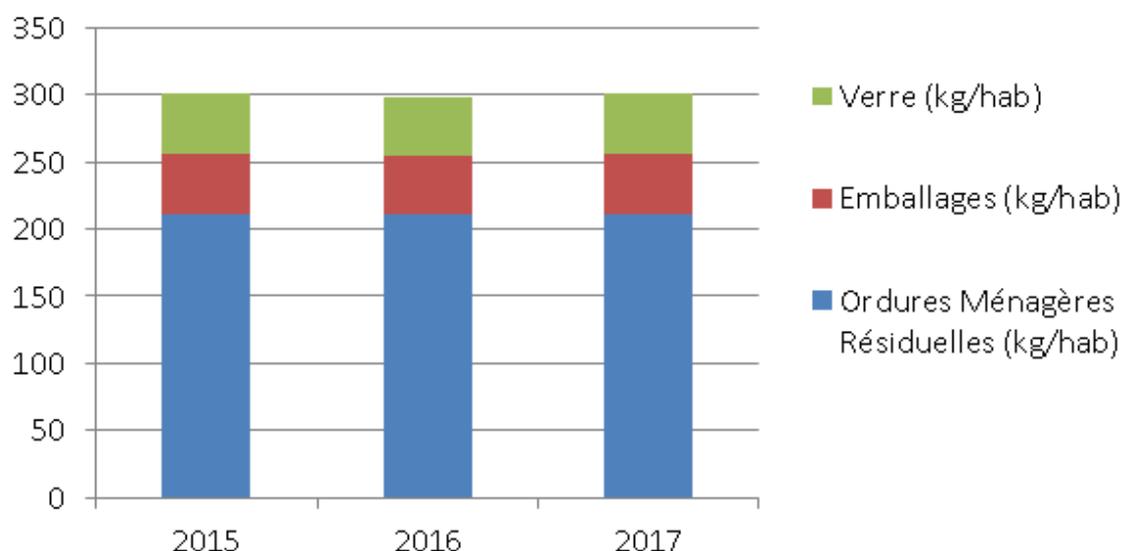
La production d'OMR est relativement stable depuis ces 3 dernières années et inférieure à la moyenne nationale (269 kg/hab/an en 2015). Cela est le résultat des divers programmes de prévention des déchets mis en place au sein de la CCPT depuis plusieurs années. L'instauration d'une tarification incitative permettrait de diminuer cette production de déchets. Une étude est en cours afin d'évaluer cette piste d'évolution du financement du service déchets.

Les quantités d'ordures ménagères et assimilés (soit les ordures ménagères + le verre + les autres emballages) sont également relativement stable sur les 3 dernières années avec 2181,14 tonnes collectés en 2017 soit 300,96 kg/hab.

	2015		2016		2017	
	Tonnes	Kg/hab	Tonnes	Kg/hab	Tonnes	Kg/hab
Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) (collectées + refus de tri)	1553,67	210,52	1539,09	210,34	1532,12	211,44
Emballages	332,54	45,06	321,24	43,90	320,48	44,23
Verre (AV + PAP)	338,60	45,88	322,52	44,06	328,54	45,29
Sous total Ordures Ménagères et Assimilées (OMA)	2224,81	301,46	2182,87	298,30	2181,14	300,96

Tableau des OMA collectées de 2015 à 2017

Evolution des OMA collectées de 2015 à 2017 (kg/hab)



Graphique représentant l'évolution des OMA (Ordures Ménagères et Assimilées) collectées de 2015 à 2017

Les flux expédiés sont présentés dans le tableau ci-dessous. La société Flamme Environnement collecte nos déchets recyclables et les sépare en différents flux. Puis, afin d'optimiser les expéditions, elle stocke les matériaux et les expédie quand les quantités nécessaires sont atteinte. De plus nos expéditions peuvent être regroupées avec celles d'autres collectivités. Cela explique les fluctuations de tonnages entre les trimestres. C'est également la raison pour laquelle les quantités collectées (tableau page 6), ne correspondent pas aux tonnages expédiés.

Quantité expédiée par flux de recyclables (tonnes)					
Flux	Période				Total
	T1	T2	T3	T4	
Acier	1,7	2,68	1,67	4,98	11,03
Plastique	10,13	4,84	9,22	5,95	30,14
Aluminium	0	0	3	0	3
Papiers/Cartons	69,22	81,5	76,65	61,69	289,06

Quantité expédiée par flux de recyclables en 2017

2. DECHETTERIES

Descriptif

Le territoire compte 2 déchetteries : la déchetterie de Rozoy-sur-Serre et la déchetterie de Montcornet. Un gardien par déchetterie assure la surveillance et l'accompagnement des usagers.

Les horaires d'ouverture sont les suivantes :

Du 30 septembre au 1^{er} avril :

	MONTCORNET		ROZOY-SUR-SERRE	
	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	9h30-12h00	-	9h30-12h00	13h30-17h30
Mardi	9h30-12h00	13h30-18h00	-	-
Mercredi	-	13h30-18h00	9h30-12h00	-
Jeudi	-	-	9h30-12h00	13h30-17h30
Vendredi	9h00-12h00	13h30-18h00	-	13h30-17h30
Samedi	9h00-12h00	13h30-18h00	9h30-12h00	13h30-17h30

Horaires d'hiver des déchetteries

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

	MONTCORNET		ROZOY-SUR-SERRE	
	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	9h30-12h00	-	9h30-12h00	13h30-17h30
Mardi	9h30-12h00	13h30-17h00	-	-
Mercredi	-	13h30-17h00	9h30-12h00	-
Jeudi	-	-	9h30-12h00	13h30-17h30
Vendredi	9h00-12h00	13h30-17h00	-	13h30-17h30
Samedi	9h00-12h00	13h30-17h00	9h30-12h00	13h30-17h30

Horaires d'été des déchetteries

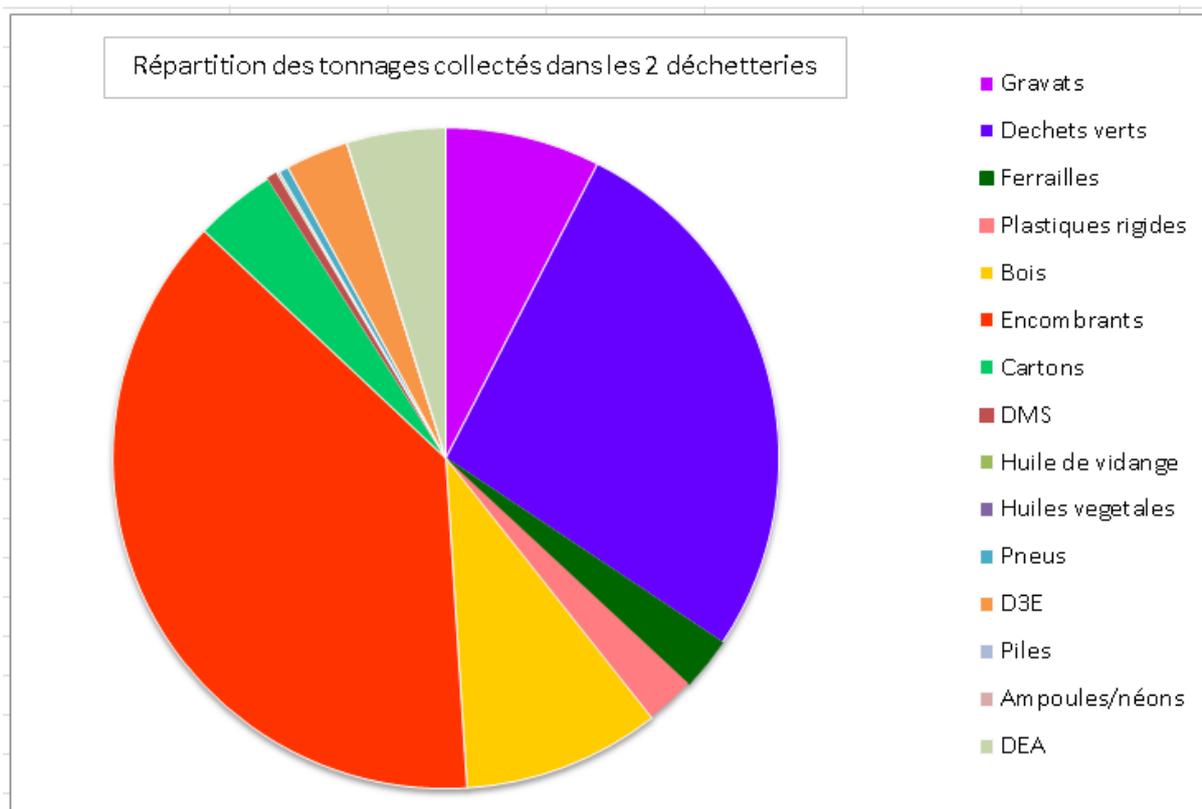
Tonnages de déchetteries

Les tonnages se répartissent de la façon suivante :

Flux	Tonnages Rozoy	Tonnages Montcornet	Total	% du tonnage total
Gravats	47,44	63,04	110,48	7,525
Dechets verts	158,20	236,50	394,70	26,883
Ferrailles	3,98	33,72	37,70	2,568
Plastiques rigides	11,90	23,58	35,48	2,417
Bois	61,22	79,72	140,94	9,599
Encombrants	251,06	308,14	559,20	38,087
Cartons	21,18	36,74	57,92	3,945
DMS	2,60	4,99	7,59	0,517
Huile de vidange	0,90	0,90	1,80	0,123
Huiles vegetales	0,00	0,00	0,00	0,000
Pneus		6,88	6,88	0,469
D3E	12,43	32,42	44,85	3,055
Piles	0,00	0,00	0,00	0,000
Ampoules/néons	0,00	0,16	0,16	0,011
DEA		70,43	70,43	4,797
DASRI		0,09	0,09	0,006
Total	570,91	897,32	1468,23	100

Répartition des tonnages par flux et par déchetteries

Sur l'ensemble des déchets, les tonnages réceptionnés sur la déchetterie de Montcornet sont plus importants que ceux de la déchetterie de Rozoy. Cependant, en ce qui concerne les ferrailles, cette différence est bien plus marquée. Cela est dû aux nombreuses intrusions et pillages qui ont lieu sur la déchetterie de Rozoy et qui sont bien moins fréquents à la déchetterie de Montcornet. Afin de limiter ces intrusions, une haie anti intrusives va être installée autour de la déchetterie. La plantation est prévue pour octobre 2018. Seule la partie entre la déchetterie et la zone de la Praille ne pourra pas bénéficier de cette haie car non enherbée. Il sera peut être alors nécessaire d'y renforcer le grillage. Considérant le temps de pousse les effets de cette haie devront être évalués sur plusieurs années.



Répartition des tonnages des différents flux de déchets collectés dans les 2 déchetteries

Ainsi, nous pouvons observer que les flux représentant le plus de tonnages sont les encombrants et les déchets verts. Il paraît essentiel de mettre en place des actions pour réduire ces flux de déchets.

Pour réduire les quantités de déchets verts, du broyage est déjà opéré en déchetterie. Cependant, pour réduire encore les déchets verts, d'autres actions peuvent être mises en place comme le broyage chez les particuliers pour réduire l'apport de petits branchages ou le co-compostage, en partenariat avec les agriculteurs du territoire.

Quant aux encombrants, une solution pour réduire les tonnages serait de développer le réemploi. L'ouverture d'une zone de réemploi (zone dans laquelle il est possible de déposer des objets non utilisés en bon état et de prendre d'autres objets) est prévue pour juin. Un espace dédié au réemploi est également prévu sur la future déchetterie de Montcornet. Mais la création d'une nouvelle déchetterie pourrait être l'occasion de développer un projet plus innovant en donnant davantage de place au réemploi. Il est par exemple possible de créer une « bricothèque » c'est-à-dire une zone où en plus des objets, des matériaux peuvent être récupérés pour être réutilisés par des particuliers ou professionnels. La déchetterie peut également être organisée entièrement autour du réemploi.

Des travaux sont prévus sur les 2 déchetteries :

- Déchetterie de Rozoy-sur-Serre : mise aux normes

Un contrôle a été effectué en juillet 2017 au cours duquel plusieurs non conformités ont été relevées. Suite à ce contrôle plusieurs aménagements ont été prévus. La première action a été l'achat en septembre 2017 d'un conteneur avec bac de rétention et ventilation pour le stockage des déchets dangereux. De plus, sont prévus pour 2018 :

- Mise à jour des consignes de sécurité sur le site
- Mise en place de garde corps pour éviter les risques de chutes dans les bennes
- Déploiement d'une signalétique permettant aux usagers d'identifier les différents flux de déchets
- Création d'une réserve d'eau incendie
- Ajout d'une clôture

Selon le dispositif de contrôle des entrées déployé sur la future déchetterie de Montcornet, le même système pourra être installé sur la déchetterie de Rozoy.

Le coût total de cette mise aux normes est estimé à 65404€. Une subvention DSIL de 45% soit 29432€ a été attribuée. Une demande de subvention de 20% soit 13323€ a été faite à l'ADEME mais est toujours en attente.

- Déchetterie de Montcornet : l'étude de conception pour une nouvelle déchetterie est en cours. Un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage a été désigné en 2017, il a travaillé sur plusieurs scénarii, dont un en réhabilitation de la déchetterie existante et un projet de construction sur un nouveau site. La 2^{ème} option a été retenue par les élus car elle permet d'avoir un site dimensionné pour recevoir l'ensemble des déchets du territoire, et elle permet des extensions futures.

Le coût de l'AMO est de 24800€ HT réparti sur 2017-2018.

Le détail des coûts estimatifs des travaux est présenté ci-dessous :

	poste des dépenses	prix total
0	installations de chantier et étude de terrain	20 000 €
1	quais et équipements des quais	146 390 €
2	terrassement et voiries	295 096 €
3	bâtiments	232 000 €
4	réseaux internes	88 460 €
5	serrurerie	64 580 €
6	espaces verts	9 215 €
7	contrôle d'accès	30 500 €
8	divers équipements	35 000 €
9	démolition sites existants	58 000 €
	Sous- total travaux	979 240 €
10	maitrise d'œuvre	78 340 €
	TOTAL	1 057 580 €

Coûts estimatifs de la construction d'une déchetterie à Montcornet

Production de DMA

Les DMA (Déchets ménagers et Assimilés) englobent l'ensemble des déchets produits (OMA + déchets de déchetteries). La loi de transition énergétique, fixe comme objectif une réduction de 10% des DMA de 2010 à 2020. Il faudrait donc atteindre les 458.93kg/hab de DMA d'ici 2020.

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Qté (kg/hab)	484.85	484.20	465.52	452.85	464.53	468.63	513.71	507.33

Evolution de la production de DMA

Taux de valorisation

Un autre objectif fixé par la loi de transition énergétique est que la part de déchets faisant l'objet d'une valorisation atteignent les 55% d'ici 2020 et 65% d'ici 2025 (hors déchets dangereux et gravats).

	Tonnage	% par flux	Traitement	% total
Total OMR enfouies (= OM + refus de tri)	1532094	43,63%	Enfouissement	59,56%
Encombrants	559200	15,93%		
Verre (PAP et AV)	328171	9,35%		
Emballages	320491	9,13%		
Déchets verts	394700	11,24%		
Métaux	37700	1,07%		
Plastiques	35480	1,01%		
Bois	140940	4,01%		
DEA	70430	2,01%		
Cartons	57920	1,65%		
Pneus	6880	0,20%		
Textiles	27383	0,78%	Valorisation	40,44%
Total	3511389	100,00%		100,00%

Taux de valorisation des déchets

Seuls 40,44% des déchets du territoire sont valorisés. Enfin d'augmenter ce taux, il faudrait que les ordures ménagères bénéficient d'une valorisation énergétique (incinération) au lieu d'être enfouies.

3. PREVENTION

La réduction des déchets est depuis longtemps une ambition majeure sur le territoire, qui s'est traduite par l'engagement de la CCPT dans divers programmes de prévention des déchets. Depuis

juillet 2016, elle est lauréate de l'appel à projet TZDZG (Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage). En 2017, diverses actions ont été menées dans ce cadre.

Création d'une page Facebook

Une page Facebook « Portes de Thiérache Zéro Déchet » a été créée le 10 février 2017. Sur cette page, sont diffusés divers informations, articles, vidéos, événements,... sur la prévention des déchets. Le thème des publications correspond aux actions menées par la CCPT. Les publications se font en moyenne 2 fois par semaine.

Communication ciblée sur les textiles

La journée de l'Art et de l'Artisanat s'est tenue le 30 avril à Parfondeval. Il s'agit d'un événement rassemblant un large public sur le territoire. Aussi il semblait important d'y tenir un stand de sensibilisation. En concertation entre les chargées de mission TEPcv et ZDZG un stand d'information sur l'isolation a été tenu. M Charles Hermans du Nid Vert était présent afin de présenter différents matériaux d'isolation bio-sourcés. Un de ces matériaux étant la métisse, fabriqué à partir de textiles recyclés. Aussi la CCPT a profité de l'occasion pour sensibiliser le public au recyclage du textile et organiser une collecte de textiles sur l'évènement.

En amont de l'évènement, M. Alvarez, chargé de développement au Relais, a invité les 2 chargées de mission à visiter le Relais à Ploisy.

Quelques personnes ont apporté des textiles usagés, et ce sont, au total, 192 kg de textiles et chaussures qui ont été collectés lors de cette manifestation.

Lors de la visite au Relais M. Alvarez a mentionné qu'une convention avait été signée pour la pose d'une borne Le Relais à Brunehamel mais que l'emplacement n'avait pas été choisi. Ainsi, le rôle de l'agent ZDZG a été de faire le lien entre M. Alvarez et M. Pagnon, maire de Brunehamel afin que la borne soit installée. Elle a été posée le 23 mai 2017.

Il paraissait important de communiquer sur cette installation afin que les habitants soit informés de la présence de cette borne. Aussi un article sur le sujet a été publié dans le journal de la communauté de communes paru en juin annonçant cette installation et rappelant les consignes de don ainsi que les emplacements des autres bornes sur l'ensemble du territoire.

Cycle de sensibilisation en temps périscolaire

Dans le cadre des NAP (Nouvelles activités périscolaires), des temps d'animation ont été conduits auprès d'enfants. Ainsi, en 2017, les élèves des écoles de Rozoy-sur-Serre et Le Thuel ont

été sensibilisés à la problématique des déchets au travers de jeux ludiques. 6 séances d'animation ont eu lieu dans chaque école avec des interventions sur divers thèmes : tri, réemploi, gaspillage alimentaire, ...

Diffusion d'un film

La CCPT souhaitait organiser une projection de film, afin de sensibiliser un large public, aux enjeux de la réduction du plastique. Après avoir visionné plusieurs documentaires, le film « Océans de plastique » de Sandrine Feydel a été choisi. Ce film montre comment les plastiques ont envahi nos océans et les dangers que cela représente pour la faune mais aussi pour l'homme. La diffusion a eu lieu à la médiathèque de Montcornet le jeudi 20 avril à 20h. Environ 25 personnes étaient présentes à la projection.

Achat et prêt de gobelets réutilisables

Des gobelets réutilisables ont été achetés afin d'être utilisés sur les points de ravitaillement du Marathon La Fortifiée et ainsi éviter d'utiliser des gobelets jetables. Depuis, ces gobelets sont empruntés par d'autres structures lors de diverses manifestations du territoire : semaine musicale, fête de la chasse et de la ruralité, randonnée gourmande, ... Aussi, afin de limiter au maximum la perte des gobelets, une charte a été rédigée qui doit être signée à la fois par la communauté de communes et l'emprunteur avant le prêt. Un tableau de suivi a été créé afin de gérer la logistique du prêt et les réservations. Ainsi, c'est 3923 gobelets qui ont été prêtés en 2017.

Diffusion d'un guide sur la réduction des déchets dans les manifestations

Un guide présentant des pistes pour la réduction des déchets sur les manifestations a été rédigé et envoyé à toutes les communes et associations du 18 octobre 2017. Ce guide propose aux organisateurs d'évènement de les accompagner dans la mise en place d'actions de prévention et/ou tri des déchets sur leurs manifestations. Il y est également mentionné que la communauté de communes peut tenir un stand de sensibilisation sur des événements sur demande afin de sensibiliser le public de la manifestation à divers thématiques.

Stand de sensibilisation sur le Marathon La Fortifiée

Lors du Marathon La Fortifiée, en plus de l'utilisation de gobelets réutilisables, de l'eau du robinet était servie aux coureurs aux différents points de ravitaillement. Aussi, la CCPT a souhaité profiter de cette occasion pour promouvoir l'eau du robinet. Un bar à eau a été tenu : les visiteurs pouvaient goûter 4 eaux différentes : une eau du robinet, Contrex, Volvic et Ondine. Après la

dégustation ils devaient trouver quelle eau provient du robinet. Sur la journée environ 50 personnes sont venues sur le stand afin de faire le test. La majorité n'a pas réussi à déterminer quelle eau provenait du robinet. Le fait que l'eau du robinet ait été laissée à l'air libre a permis d'affaiblir son goût. Ceci pouvait parfois mener à un échange sur les astuces permettant d'adoucir le goût de l'eau. Certains sont parvenus à retrouver l'eau du robinet, de part son goût ou grâce à son odeur. De plus, étaient exposées des affiches sur les avantages de l'eau du robinet permettant de communiquer sur la quantité de déchets générés par les bouteilles d'eau.

Stand de sensibilisation sur la foire de Montcornet

Sur la foire de Montcornet la CCPT a tenu un stand sur 2 thématiques : le compostage individuel et le réemploi de cartons. Pour la partie compostage, la chargée de mission biodéchets a fait des flyers sur lesquels elle met en avant les avantages du compostage et ses principes. Ce flyer est composé d'un coupon de réservation contenant les modalités pour acquérir un composteur. Aussi lors de la foire la CCPT avait sur son stand un composteur afin d'en montrer le principe, des brochures ADEME « Utiliser ses déchets verts et de cuisine au jardin », des livrets de jeux « Le chapiteau vert » et des autocollants ADEME. La partie réemploi de cartons était quant à elle destinée à un public plus jeune. 2 mini baby foot en carton ont été fabriqués. De plus il y avait une aire de jeu composée de cartons de divers tailles et formes avec lesquels les enfants pouvaient créer des circuits de voiture ou construire des cabanes. Chacune des animations a rencontré du succès. C'est environ 150 personnes qui ont été sensibilisées sur la journée.

Distribution de gourdes lors de randonnées

Les bouteilles d'eau ayant été identifiées comme générant des quantités importantes de déchets, des gourdes ont été achetées afin de remplacer les bouteilles d'eau.

Les randonneurs ont été identifiés comme un public générant beaucoup de bouteilles d'eau. En effet, lors de l'activité sportive, la consommation d'eau augmente. De plus, lors de randonnées, le nombre de points d'eau étant limité, il est pratique d'avoir un contenant, qui bien souvent est une bouteille d'eau. Le but est que les gourdes remplacent les bouteilles d'eau.

Ces gourdes ont été distribuées lors de randonnées organisées sur le territoire : la randonnée de Montloué le 1^{er} mai 2017, la randonnée gourmande au départ de Parfondeval le 8 mai 2017 et la randonnée de la fête de la chasse et de la ruralité le 4 juin 2017 à Rozoy-sur-Serre. Les adhérents de la section marche du Foyer Rural du Pays Rostand ont également bénéficié de ces gourdes. De plus, en partenariat avec l'association TACT, des gourdes ont été offertes aux participants du camp ado qui se tiendra en août.

Achat de carafes d'eau

Afin d'être cohérent dans notre démarche de limitation des bouteilles en plastique et, dans un but d'éco-exemplarité, des carafes d'eau ont été achetées afin d'être mises à disposition dans chaque mairie et salle des fêtes du territoire ainsi que dans les locaux de la communauté de communes. Ainsi, 2 carafes par commune ont été achetées et ont été remises aux maires lors du conseil communautaire du 22 juin 2017.

De même, des carafes d'eau ont été proposées aux restaurateurs du territoire. Tous (9) ont accepté de s'engager dans cette action.

Promotion des sacs réutilisables

Le décret relatif aux modalités de mise en œuvre de la limitation des sacs en matière plastique à usage unique a été publié au journal officiel le 31 mars 2016. Il prévoit l'interdiction des sacs distribués en caisse à partir du 1^{er} juillet 2016 et l'interdiction des sacs en dehors des caisses (pesée de fruits et légumes, fromage à la coupe, viande, poisson, ...) à partir du 1^{er} janvier 2017. Afin d'accompagner à la fois les commerçants et les habitants dans cette interdiction, la communauté de communes des Portes de la Thiérache a mené une opération de promotion des sacs réutilisables.

Dans les boulangeries et superettes du territoire, des sacs ont été distribués, par la coordinatrice du programme dans un premier temps, puis directement par les commerçants. En tout, ce sont 1200 sacs qui ont été distribués dans les boulangeries partenaires et 650 sacs dans les superettes.

Diffusion d'un livret sur le gaspillage du pain

Les boulangeries ayant été identifiées comme des lieux générant une importante clientèle et permettant de toucher un large public, à l'occasion des distributions de sacs en coton, la CCPT a souhaité mener une action transversale. Ainsi, l'action de distribution a été associée à une sensibilisation au gaspillage du pain. Un livret a été créé contenant des données sur le gaspillage du pain, des astuces concernant sa conservation ainsi que quelques recettes à réaliser avec du pain dur. Ainsi, dans les boulangeries partenaires, avec chaque sac en coton était offert un livret sur le gaspillage du pain.

Déploiement des « gourmet bag »

Une opération de réduction du gaspillage alimentaire est en cours de déploiement dans les restaurants. Pour se faire, des « gourmet bag » ont été proposés à tous les restaurateurs du territoire. 6 des 9 restaurants ont accepté de s'engager dans cette action : Le Château Briand à Brunehamel, Le Relais de la Chouette à Parfondeval, Le Fortuna à Montcornet, La Thiérache à Montcornet, Le QG à Dizy-le-Gros et Le Café du centre à Dizy-le-Gros. Ainsi 150 boîtes ont été remises à chaque restaurateur.

Travail avec l'école et cantine de Brunehamel dans le cadre du programme éco-école

L'école de Brunehamel s'est engagée sur l'année 2016-2017 dans le projet éco-école pour lequel elle a choisi le thème de l'alimentation, et la CCPT est intervenu sur le gaspillage alimentaire. Des interventions d'1h de sensibilisation sur les déchets et le gaspillage alimentaire ont été planifiées pour tous les élèves des classes élémentaires. Puis une 2^{ème} intervention a eu lieu avec les classes des plus grands. Il a été expliqué aux enfants qu'ils iraient voir le cuisinier de leur cantine et qu'il fallait réfléchir à des questions à lui poser sur le thème du gaspillage alimentaire. Ainsi un questionnaire a été élaboré. Puis les élèves sont allés interroger le restaurateur. Il est ressorti de l'enquête qu'entre 3 et 5kg de nourriture sont gaspillés par jour. Afin de diminuer au maximum ce gaspillage, les portions sont adaptées selon que les plats plaisent plus ou moins aux enfants. D'autres actions de réduction du gaspillage ont été mises en place, par exemple, les enfants ont la possibilité de se servir de faibles quantités et de se resservir s'ils ont encore faim.

Relais zéro phyto : réseau des jardins s'emmêlent

Plusieurs événements ont été organisés en partenariat avec le « réseau des jardins s'emmêlent » permettant aux jardiniers amateurs d'assister à des conférences sur divers thèmes.

En moyenne, 40 personnes ont assisté à chacune des réunions qui ont fidélisé bon nombre de participants. Les retours sont positifs avec plusieurs témoignages de mise en pratique des conseils donnés par l'animateur, M. Jean Bernard Gobelet.

4. COUTS

Frais de fonctionnement du service		
Libellé	HT	TTC
Eau et assainissement déchetteries	650,67	680,63
Energie électricité déchetteries	1183,21	1272,97
Fourniture d'entretien déchetteries	265,6	316,06
Fourniture petit équipements déchetteries	221,35	265,62
EPI	590,54	708,65
Entretien et réparation	688	825,6
Maintenance extincteurs déchetteries	33,8	40,56
Plans AMO déchetterie	63,73	76,48
Frais de télécommunication	781,15	937,37
Visites médicales	154,5	154,5
Total	4632,55	5278,44

Frais de fonctionnement 2017

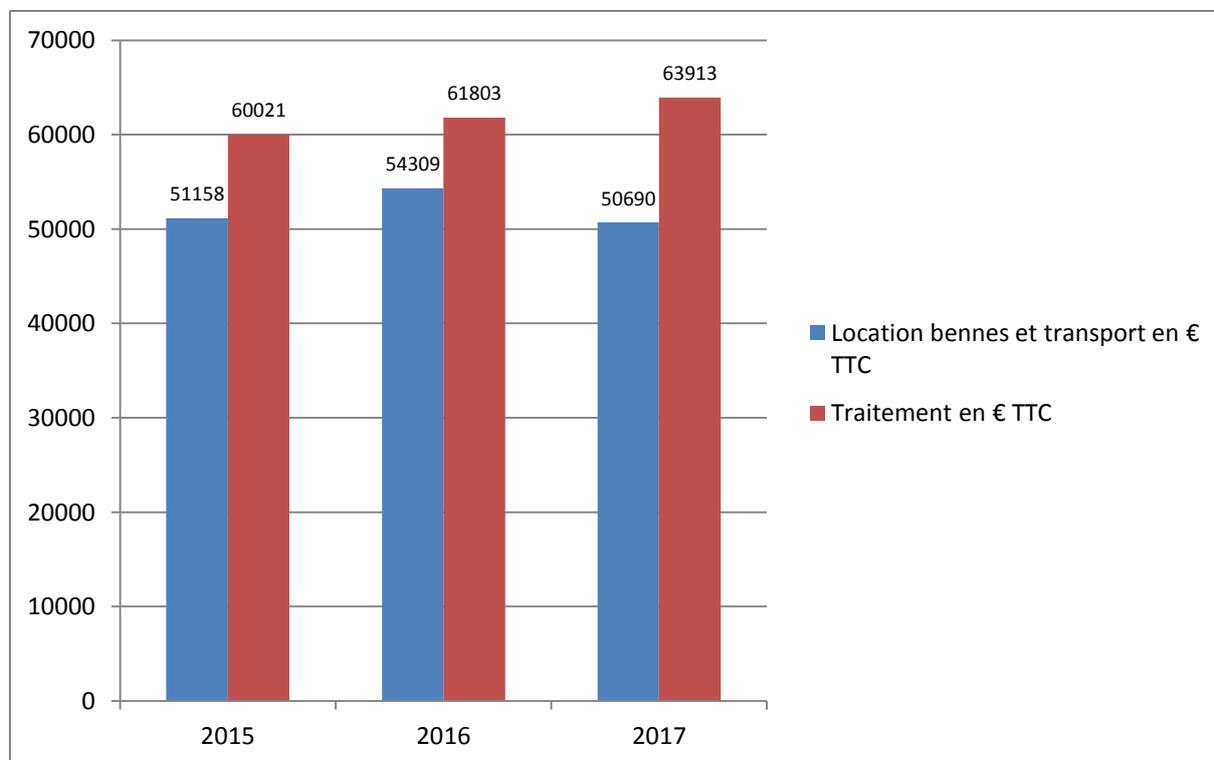
Investissements		
	HT	TTC
Déchetterie Rozoy-sur-Serre		
Conteneurs pour déchetterie	5800	6960
Rampe d'accès pour conteneurs déchetterie	475	570
Déchetterie Montcornet		
Plan topo Déchetterie de Montcornet	3315	3978
AMO Anetame	1750	2100
AMO Anetame	5320	6384
Total	16660	19992

Investissements 2017

Prestations et services

	Prestation	Prestataire	Montant HT	Montant TTC
COLLECTE ET TRAITEMENT	Collecte	RDV	289644,35	318608,78
	Traitement des OM		120658,6	132724,48
	Traitement recyclables		68634,89	75498,36
	Sous total		478937,84	526831,62
DECHETTERIES	Enlèvement et transport des bennes	RDV	43921,90	48314,09
	Traitement		58103,43	63913,77
	Location bennes		2160	2376
	Pneus	Delta Gom	872,72	1047,26
	Enlèvement et traitement des DMS	Chimirec Valrecoise	13797,85	15177,65
	Sous total		118855,9	130828,76
TOTAL			597793,74	657660,38

Coûts de collecte, tri, traitement et gestion des déchetteries 2017



Répartition des coûts de transport et traitement

Prévention		
Libellé	HT	TTC
Gachimètre	157,63	189,16
Sacs réutilisables	289,58	347,5
Journée rencontre AMORCE	350	350
Droits de projection "océans de plastiques"	200	220
Repas COPIL ZDZG	23,18	25,5
Promotion eau du robinet - réception concours photo	14,04	14,81
ZDZG sac réutilisables	7800	9360
Promotion eau du robinet - affiches - solde 70%	210	252
ZDZG gobelets imprimés réutilisables 1750 ex.	607,5	729
Promotion eau du robinet - affiches - Acompte 30%	490	588
Promotion eau du robinet. 1000 gourdes 750ml	3095	3714
Promotion eau du robinet - Carafes 240ex.	1251,72	1502,06
Gourmet bag	393	471,6
Gourmet bag - 560 ex.	494,72	593,66
Promotion eau du robinet - Campagne pub FB 3 mois	1800	2160
Total	17176,37	20517,29

Dépenses prévention 2017

Recettes matériaux		
Flux	Prestataire	Montant
Acier	Arcelor Mittal	847,63
		€
Plastiques	Valorplast	3 965,52
		€
Verre	OI Manufacturing	8 313,81
		€
Aluminium	Affimet	1375
Papiers Cartons	RDV	21 858,74
		€
Total		36 360,70
		€

Recettes reprises des matériaux 2017

Soutiens éco-organismes	
Eco-Emballages	96 670,22 €
Ecofolio	7 532,59 €
OCAD3E	2 648,48 €
Ecomobilier	4 029,80 €
EcoDDS	1 843,51 €
Total	112 724,60 €

Recettes éco-organismes 2017

Subventions	
Subvention ZDZG	10058,89
Subvention sacs réutilisables	9757,34
Subventions Promotion de l'eau du robinet	6683,27
Total	26499,5

Subventions 2017

Personnel Déchets 2017			
Nom	Prénom	Brut chargé	Remboursement ASP
ANTONI	Pamela	31908,02	
POCHAT	Sandra	30707,38	
BIANCHI	Anne	8172,13	
NAVEAU	Didier	15577,02	8120,29
JOVET	Gilles	14375,85	7781,94
Total		100740,4	15902,23

Coûts Personnel Service Déchet 2017

COUT GLOBAL SERVICE DECHET 2017

	Dépenses (TTC)	Recettes	
Charges de fonctionnement	5278,44 €		
Investissements	19992 €		
Coûts de collecte tri traitement	526831,62 €		
Coûts déchetteries	130828,76 €		
Recettes matériaux		36 360,70 €	
Soutiens éco-organismes		112 724,60 €	
Prévention	20517,29 €		
Subventions		26499,5 €	
Coût salaires personnels ZDZG	38879,51 €		
Coût salaire chargée de mission déchet	31908,02 €		
Couts salaires gardiens	29952,87 €		
Aides salaires gardiens		15902,23 €	
Vente composteurs		45 €	
Prêt gobelets		215 €	
Total	804188,51 €	191747,03 €	
Cout global du service Déchet	612441,48 €		Pourcentage
TEOM		439741 €	71,80%
Reste à charge Budget Principal	172700,48 €		28,20%

Coût total Service Déchets 2017

Afin que le coût du service soit couvert par la TEOM il faudrait que le taux de TEOM soit à 13%. Pour l'année 2018, une augmentation du taux de TEOM à 10% a été votée.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Carte du territoire de la CCPT.....	2
Textiles collectés par point de collecte	4
Tableau des OMR collectés de 2015 à 2017.....	6
Tableau des OMA collectées de 2015 à 2017	7
Graphique représentant l'évolution des OMA (Ordures Ménagères et Assimilées)collectées de 2015 à 2017	7
Quantité expédiée par flux de recyclables en 2017	8
Horaires d'hiver des déchetteries	9
Horaires d'été des déchetteries	10
Répartition des tonnages par flux et par déchetteries	11
Répartition des tonnages des différents flux de déchets collectés dans les 2 déchetteries	12
Coûts estimatifs de la construction d'une déchetterie à Montcornet.....	13
Evolution de la production de DMA	14
Taux de valorisation des déchets	14
Frais de fonctionnement 2017	20
Investissements 2017	20
Coûts de collecte, tri, traitement et gestion des déchetteries 2017.....	21
Répartition des coûts de transport et traitement.....	21
Dépenses prévention 2017	22
Recettes reprises des matériaux 2017	22
Recettes éco-organismes 2017	23
Subventions 2017	23
Coûts Personnel Service Déchet 2017.....	23
Coût total Service Déchets 2017	24